



38025 - Prononcer un sermon après avoir effectué 4 rak'a à titre de tarawih

question

Comment la loi juge-t-elle le fait de dispenser un enseignement après avoir accompli quatre raka'a dans le cadre de la prière dite tarawih ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La leçon que certains imam et prêcheurs donnent entre les différentes unités de raka'a de la prière dite des tarawih ne représente aucun inconvénient, s'il plaît à Allah. Il est cependant préférable de ne pas perpétuer cette pratique, de crainte que l'on finisse par croire que la leçon est une partie intégrante de la prière et de crainte encore qu'on la croie obligatoire et critique celui qui ne la donne pas.

L'imam ou l'enseignant ou le prêcheur doit rappeler aux fidèles les dispositions de la loi religieuse qu'il lui est facile de rappeler en donnant la priorité aux questions relatives au mois de Ramadan. Mais il doit s'en abstenir parfois pour la raison évoquée plus haut.

Il n'y a aucun doute que ces leçons et sermons sont plus utiles que l'abandon (de la mosquée) ou la conversation ordinaire et l'élévation de la voix. Ils sont (encore) meilleurs que le dhikr innové que certains imam pratiquent après les quatre raka'a (des tarawih).

Cheikh Abd Allah al-Djibrine a dit : « Vu la tendance de nos contemporains d'alléger la prière de sorte à la finir en une heure ou en moins de temps, il n'ont plus besoin d'observer une pause, puisqu'ils n'éprouvent ni fatigue, ni peine. Cependant si certains imam observent une légère pause entre les différentes unités de la prière pour se reposer, il vaut mieux profiter de la pause pour commenter un verset récité ou faire un sermon ou rappeler une disposition de la loi afin que les fidèles ne s'ennuient pas et ne partent pas. Allah le sait mieux.



Al-Idjabat al-bahiyya fi al-massaïl ar-ramadaniyya (as-suaal ath-thani). Allah le sait mieux.